



Séance ordinaire du conseil
du 5 mai 2025

Projet d'ordre du jour

Administration générale

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux :
 - 3.1. De la séance ordinaire du 7 avril 2025 ;
 - 3.2. De la séance extraordinaire du 14 avril 2025 ;
 - 3.3. De la séance extraordinaire du 17 avril 2025 ;
4. Approbation du bordereau des comptes à payer numéro 2025-05
5. Première période de questions
6. Autorisation de paiement à la MRC de La Mitis :
 - 6.1. Pour les licences office 365 ;
 - 6.2. Pour la téléphonie IP
 - 6.3. ÉVIMBEC pour les mises à jour du rôle
7. Abolition du programme RÉNO-RÉGION
8. Adoption du règlement 2025-03 relatif à la tarification incitative des matières résiduelles
9. Règlement 2025-04 sur la régie interne et sur la procédure des séances du conseil municipal
 - 9.1. Avis de motion
 - 9.2. Projet
10. Règlement 2025-05 relatif aux frais de déplacements, d'allocation et de remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux abrogeant le règlement 2017-16 établissant un tarif applicable au remboursement des dépenses occasionnées pour le compte de la municipalité
 - 10.1. Avis de motion
 - 10.2. Projet
11. Autorisation de paiement à BUROPRO CITATION pour l'ameublement du nouvel édifice municipal



12. Adoption de la convention de travail 2025-2028 entre la Municipalité de Sainte-Flavie et les employés de la Municipalité de Sainte-Flavie

Transport

13. Autorisation de paiement au MTMDQ dans le cadre du projet de correction de la courbe dans le secteur de la Pointe – aux - Cenelles
14. Autorisation de paiement à UNORIA pour les différents matériaux pour le bâtiment sanitaire au *parc central*

Urbanisme et développement

15. Autorisation de paiement à ASSELIN & ASSELIN pour les travaux de lotissement dans le cadre du projet de développement de la rue Bellevue

Loisirs et culture

16. Versement du budget administratif
 - 16.1. Bibliothèque OLIVAR-ASSELIN (3 560 \$)
 - 16.2. Artistes en fête (2 500 \$)
 - 16.3. JSOQ (CDSE) (2 000 \$)
 - 16.4. Festival Vivre la Mer (1 000 \$)
17. Autorisation de paiement à TESSIER RECREO – PARC pour l'ameublement du PARC DESROSIERS
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

JULIE DUBÉ

Directrice générale, le 2 mai 2025